

PREAMBULE

La présente formation a pour objectif de transmettre les compétences nécessaires à l'exercice du **toilettage canin commercial**, tel qu'il est pratiqué au sein d'un salon de toilettage accueillant une clientèle.

Cette formation est orientée vers l'acquisition de techniques professionnelles permettant de répondre aux attentes des propriétaires de chiens dans le cadre d'un toilettage d'entretien, de confort et d'esthétique adapté à la vie Quotidienne.

Elle n'a pas pour objet de former au toilettage de concours ou d'exposition canine, ni de préparer dans le cadre des compétitions de beauté ou des présentations en exposition.

La formation est dispensé principalement sous forme de mises en situation professionnelles sur une clientèle réelle, dans le respect du bien-être animal, de la sécurité, de l'hygiène et de la satisfaction du client.

Les chiens utilisés comme support pédagogiques sont exclusivement ceux confiés par la clientèle. Par conséquent, toutes les races ne pourront pas être étudiées ou pratiquées durant la période de formation. Toutefois, les techniques enseignées permettront au stagiaire d'acquérir une méthode de travail adaptable à la majorité des races et des pelages rencontrés en toilettage commercial.

L'objectif de cette formation est de permettre au stagiaire d'être capable d'exercer le métier de toiletteur canin en autonomie et de créer son propre salon de toilettage, en maîtrisant les techniques les plus couramment demandées par la clientèle.

DOSSIER COMPLET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

« L'ATELIER DE FORMATION EN UN TOUR DE PATTES »

Formation professionnelle en toilettage canin.

- Immersion en salon

***Durée :** 6 mois - 832 heures .

***Rythme :** 32 heures par semaine sur 4 jours.

***Horaires :** mardi au vendredi, 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00.

***Lieu :** salon « en un tour de pattes » le Luc en Provence (var).

***Tarif :** 3 990 €TTC.

- SOMMAIRE

***Présentation de la formation**

***Public visé**

***Pré requis**

***Objectifs pédagogiques**

***Répartition des modules de formation**

***Déroulement pédagogique des 6 mois**

***Moyens pédagogiques et techniques**

***Modalité d'évaluation**

***Règlement intérieur**

***Contrat de formation professionnelle**

***Feuilles d'émargement**

***Attestation de fin de formation**

***Certificat de compétences**

***Support pédagogique- partie zootechnie**

4 .OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif général

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de toiletteur canin en autonomie et être capable de préparer un projet de création ou de reprise d'une activité professionnelle dans le domaine du toilettage.

Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

Accueillir et prendre en charge un animal et son propriétaire

- *identifier les attentes du client
- *réaliser un diagnostic du chien avant prestation
- *conseiller le propriétaire sur l'entretien du pelage
- *adapter son comportement aux différents profils de chiens

Assurer la sécurité et le bien être de l'animal

- *manipuler un chien avec douceur et sécurité
- *identifier les signes de stress ou d'inconfort
- *adapter sa pratique au tempérament de l'animal
- *respecter les règles de bien-être animal

Maîtriser les techniques professionnelles de toilettage canin

- *préparer le chien (soins)
- * réaliser un bain professionnel
- *effectuer un séchage adapté au type de poil
- *réaliser des brushings et démêlages
- *utiliser les différents outils professionnels
- *réaliser des tontes
- *réaliser des coupes ciseaux
- *réaliser des épilations selon les races concernées
- *effectuer les finitions et la mise en valeur du travail réalisé

ACQUERIR LES BASES DE ZOOTECHNIE CANINE

Le stagiaire sera sensibilisé à :

- * l'anatomie générale du chien
- * la morphologie canine
- * les grandes familles de races
- * la croissance et l'évolution du pelage
- * le comportement canin
- * les besoins fondamentaux du chien
- * les principales affections visibles nécessitant une orientation vers un vétérinaire

APPRENDRE A CREER ET GERER UNE ACTIVITE DE TOILETTAGE

Le stagiaire sera capable de :

- * comprendre les différentes étapes de création d'entreprise
- * choisir un statut adapté
- * définir ses tarifs
- * calculer ses charges principales
- * fidéliser une clientèle
- * communiquer localement
- * gérer son matériel et ses achats

ACQUERIR LES BASES DE ZOOTECHNIE CANINE

Le stagiaire sera sensibilisé à :

- * l'anatomie générale du chien
- * la morphologie canine
- * les grandes familles de races
- * la croissance et l'évolution du pelage
- * le comportement canin
- * les besoins fondamentaux du chien

*les principales affections visibles nécessitant une orientation vers un vétérinaire

APPRENDRE A CREER ET GERER UNE ACTIVITE DE TOILETTAGE

Le stagiaire sera capable de :

- *comprendre les différentes étapes de création d'entreprise
- *choisir un statut adapté
- *définir ses tarifs
- *calculer ses charges principales
- *fidéliser une clientèle
- *communiquer localement
- *gérer son matériel et ses achats

5 . REPARTITION DES MODULES DE FORMATION

Module	Durée
Module 1- Découverte du métier et Intégration en salon	40h
Module2- Zootechnie canine et Comportement	80h
Module 3- Techniques fondamentales Du toilettage	300h
Module 4- Perfectionnement et Races spécifiques	180h
Module 5- Création et Gestion d'un salon	80h
<u>1</u> Module 6- Mise en autonomie Professionnelle	152h
TOTAL	832H

6. DEROULEMENT PEDAGOGIQUE DES 6 MOIS

Mois 1- découverte du métier et acquisition des bases

Objectifs

- *comprendre l'environnement professionnel du salon
- *apprendre les règles fondamentales d'hygiènes et de sécurité
- *acquérir les premières manipulations

Contenu

- *présentation du métier de toiletteur canin
- *organisation d'un poste de travail
- *utilisation et entretien du matériel
- *hygiène du salon et désinfection
- *installation et sécurité sur table de toilettage
- *manipulation du chien
- *lecture du comportement canin
- *bain, shampoing, soins adaptés
- *séchage et préparation du poil
- *premiers brossages, séchages, brushing

PRATIQUE

Le stagiaire participe aux prestations du salon en observation puis réalise progressivement des étapes simples sous supervision.

MOIS 2 : ACQUISITION DES GESTES TECHNIQUES

OBJECTIFS :

Maîtriser les gestes fondamentaux nécessaires à un toilettage complet.

CONTENU :

- *approfondissement du bain et du séchage
- *choix des produits selon le type de poil
- *maîtrise progressive de la tondeuse
- *utilisation des ciseaux
- *techniques de préparation avant coupe
- *premières coupes d'entretien
- *travail de précision et de finitions

PRATIQUE :

Réalisation de prestations partielles puis compètes sur des chiens faciles, avec contrôle de la formatrice.

MOIS 3 : APPROCHE DES RACES ET PERFECTIONNEMENT

Objectifs :

Adapter les techniques aux différents chiens rencontrés en salon.

Contenu :

- *morphologie canine
- *différence entre types de pelage
- *toilettage des principales races de compagnie
- *respect des attentes du propriétaire
- *conseils d'entretien à donner au client

PRATIQUE

Le stagiaire réalise des toilettages plus complets avec accompagnement.

MOIS 4 : PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

OBJECTIFS :

Développer la qualité professionnelle du travail.

CONTENU :

- *perfectionnement aux ciseaux
- *travail des volumes et des finitions
- *approche de l'épilation
- *gestion des chiens sensibles ou difficiles
- *organisation du temps de travail
- *qualité de présentation finale

SENSIBILISATION FELINE :

- *particularité du chat
- *manipulation et sécurité
- *entretien courant
- *limites de la pratique

MOIS 5: PROFESSIONNALISATION ET CREATION D'ACTIVITE.

OBJECTIFS :

Préparer le stagiaire à son installation.

CONTENU :

- *choisir son mode d'exercice
- *organisation d'un salon
- *investissement nécessaires
- *choix du matériel
- *gestion des charges
- *calcul du prix d'une prestation
- *gestion du planning
- *relation clients
- *communication locale et réseaux sociaux

PRATIQUE

Le stagiaire prend d'avantage d'autonomie dans la réalisation des prestations.

MOIS 6 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

OBJECTIFS :

Etre capable d'exercer le métier avec autonomie.

CONTENU :

- *prise en charge complète du client
- *analyse du chien
- *organisation du temps
- *réalisation de prestations adaptées
- *contrôle qualité
- **correction des gestes professionnels

EVALUATION FINALE :

Le stagiaire réalise plusieurs prestations sur différents types de chiens afin d'évaluer :

- * sa technique
- *sa sécurité
- *son organisation
- *sa relation client
- *son autonomie

4 .OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif général

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de toiletteur canin en autonomie et être capable de préparer un projet de création ou de reprise d'une activité professionnelle dans le domaine du toilettage.

Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

Accueillir et prendre en charge un animal et son propriétaire

- *identifier les attentes du client
- *réaliser un diagnostic du chien avant prestation
- *conseiller le propriétaire sur l'entretien du pelage
- *adapter son comportement aux différents profils de chiens

Assurer la sécurité et le bien être de l'animal

- *manipuler un chien avec douceur et sécurité
- *identifier les signes de stress ou d'inconfort
- *adapter sa pratique au tempérament de l'animal
- *respecter les règles de bien-être animal

Maîtriser les techniques professionnelles de toilettage canin

- *préparer le chien (soins)
- * réaliser un bain professionnel
- *effectuer un séchage adapté au type de poil
- *réaliser des brushings et démêlages
- *utiliser les différents outils professionnels
- *réaliser des tontes
- *réaliser des coupes ciseaux
- *réaliser des épilations selon les races concernées
- *effectuer les finitions et la mise en valeur du travail réalisé

MISE EN PRATIQUE ENCADREE.

Le stagiaire réalise progressivement :

- *des manipulations
- *des préparations de chiens
- *des prestations complètes
- *des prises en charges clients

La formatrice assure un accompagnement permanent et une correction des gestes professionnelles.

8-MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION :

Le stagiaire dispose :

- *d'un espace de travail professionnel
- *d'une table de toilettage
- *d'une baignoire adaptée
- *de séchoirs professionnels
- *d'accessoires
- *de matériel de brossage et démêlage
- *de produits d'hygiène et de soins
- *d'un environnement professionnel avec clientèle réelle

Le stagiaire est également accompagné dans l'apprentissage de l'entretien et de la désinfection du matériel.

ACQUERIR LES BASES DE ZOOTECHNIE CANINE

Le stagiaire sera sensibilisé à :

- * l'anatomie générale du chien
- * la morphologie canine
- * les grandes familles de races
- * la croissance et l'évolution du pelage
- * le comportement canin
- * les besoins fondamentaux du chien
- * les principales affections visibles nécessitant une orientation vers un vétérinaire

APPRENDRE A CREER ET GERER UNE ACTIVITE DE TOILETTAGE

Le stagiaire sera capable de :

- * comprendre les différentes étapes de création d'entreprise
- * choisir un statut adapté
- * définir ses tarifs
- * calculer ses charges principales
- * fidéliser une clientèle
- * communiquer localement
- * gérer son matériel et ses achats

COMPETENCES ENTREPRENEURIALES

- *comprendre l'organisation d'un salon
- *définir une prestation et son tarif
- *évaluer les besoins matériel

10-REGLEMENT INTERIEUR.

Article 1-champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à la formation organisée par **L'ATELIER DE FORMATION EN UN TOUR DE PATTES**, pour toute la durée de la formation, y compris lors des activités pratiques réalisées au sein du salon de toilettage **EN UN TOUR DE PATTES**.

Article 2-horaires de formation

La formation se déroule du mardi au vendredi, selon les horaires suivants :si

*Matin : 8h30 -12h30

*Après – midi : 14h00 – 18h00

Le stagiaire doit respecter les horaires de formation et se présenter à l'heure au début de chaque demie -journée.

Article 3-assiduité et absence

Le stagiaire s'engage à suivre la formation avec assiduité.

Toute absence doit être signalée et justifiée.

Article 4-fermeture du salon et report des heures

La formation étant dispensée en immersion dans un salon de toilettage en activité, des périodes de fermeture du salon (congs annuels, jours fériés, fermetures exceptionnelles) peuvent intervenir pendant la durée de formation. Dans ce cas, les heures de formations non réalisées seront reportées et récupérées afin de garantir au stagiaire la réalisation de la totalité du volume prévu au contrat.

Article 5-hygiène et sécurité

Le stagiaire doit respecter strictement les règles d'hygiène et de sécurité applicables au sein du salon.

Article 6- respect des animaux

Le bien-être animal constitue une priorité absolue de la formation ;

Article 7- discipline générale

Il est interdit au stagiaire :

- *d'introduire ou de consommer de l'alcool ou des substances illicites dans les locaux
- *d'adopter un comportement perturbant le bon déroulement de la formation
- *de sortir du matériel du salon sans autorisation.

Article 8-annulation, abandon et remboursement

Le stagiaire peut renoncer à la formation dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Après le début de la formation, toute interruption ou abandon à l'initiative du stagiaire ne donne pas droit au remboursement des sommes déjà versées.

Les échéances restant dues demeurent exigibles, sauf accord écrit contraire entre les parties ou en cas de force majeure dûment justifiée, conformément aux dispositions légales en vigueur.

En cas d'abandon pour un cas de force majeure reconnu (maladie grave, accident, décès d'un proche, ou autre situation répondant à la définition légale de la force majeure), les modalités financières seront examinées au cas par cas.

7- MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

UNE FORMATION BASEE SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE.

La formation proposée par « **L'ATELIER DE FORMATION EN UN TOUR DE PATTES** », repose sur une pédagogie immersive en situation réelle.

Le stagiaire est intégré au fonctionnement quotidien d'un salon de toilettage en activité afin de développer progressivement son autonomie professionnelle.

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES.

APPORTS THEORQUES :

Ils concernent notamment :

- *la zootechnie canine (support papier)
- *l'anatomie et la morphologie
- *le comportement canin
- *l'hygiène et la sécurité
- *la connaissance des produits
- *la création et la gestion d'une activité

DEMONSTRATIONS PROFESSIONNELLES :

La formatrice réalise des démonstrations permettant au stagiaire d'observer :

- *les gestes techniques
- *l'utilisation du matériel
- *l'approche comportementale du chien
- *l'organisation d'une prestation

L'ATELIER DE FORMATION « EN UN TOUR DE PATTES »

CONTRAT D'INSCRIPTION ET D'ENGAGEMENT DU STAGIAIRE.

Organisme de formation :

L'atelier de formation » En un tour de pattes »

Formatrice: Laurence de Roux-Clairat

Adresse : 50 rue de la République 83340 le LUC

Téléphone : 07 57 42 09 64

E-mail : en1tordepattes@gmail.com

Identité du stagiaire :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Formation choisie.

Formation professionnelle en toilettage canin- immersion en salon.

Durée : 6 mois

Volume horaire : 832 heures

Horaires :

*mardi au vendredi

*8h30-12h30

*14h-18h

Lieu : salon « En un tour de pattes » - LE LUC (83340)

COÛT DE LA FORMATION : 3 990€ (soit 4,80€/ l'heure)

Acompte versée à la signature :.....500.....

Solde restant :.....3 490€.....

Modalité de paiement :

* comptant

* paiement échelonné

Nombre de mensualités :.....

Montant de chaque mensualité :.....

Premier versement le :/.../...

Les mensualités suivantes seront versées le de chaque mois.

Matériel et outillage :

Le salon vous prête pendant la durée de la formation tout le matériel nécessaire au toilettage. Vous devrez prévoir un investissement de 500€(tarif indicatif) pour l'achat de 2 paires de ciseaux et d'une tondeuse.

JOURNEE D'IMMERSION

Le stagiaire reconnaît qu'une journée d'immersion lui a été proposée avant toute inscription afin de découvrir le métier et les conditions réelles d'exercice.

*oui

* non (à la demande du stagiaire)

DOCUMENTS REMIS AU STAGIAIRE

Le stagiaire reconnaît avoir reçu :

- *Le programme détaillé de la formation
- * les objectifs pédagogiques
- *les modalités d'évaluation
- *le règlement intérieur
- *les conditions générales de vente
- *le planning prévisionnel
- *les modalités de paiement
- *les informations relatives au report des heures en cas de fermeture du salon
- *les conditions de délivrance de l'attestation de fin de formation et du certificat de compétences.

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Je soussigné (e) , M/ Mme.....

Déclare :

*avoir pris connaissance de l'ensemble des informations relatives à la formation.

*accepter le règlement intérieur.

*m'engager à respecter les horaires et les règles de fonctionnement de la formation.

*avoir été informé(e) que cette formation est essentiellement pratique (théorie 10 % du temps de formation) et nécessite une bonne condition physique.

*m'engager à respecter le bien-être des animaux accueillis au salon.

SIGNATURES :

Fait à.....

Le :..../...../.....

La formatrice :

Nom : Laurence de Roux- Clairet

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

le stagiaire :

Nom :

Signature précédée de la mention » lu et approuvé »